



Description de service : <<Advanced Services – Fixed Price Mobile Packet Core – Market Ready Trial Service>> Services avancés – Prix fixe Service d'évaluation du Réseau mobile de transmission par paquets (MPC) prêt pour le marché (ASF-SP-MI-MRT)

Le présent document décrit le service avancé à prix fixe d'évaluation du Réseau mobile de transmission par paquets prêt pour le marché.

Documents connexes : le présent document doit être lu conjointement avec les documents suivants, également présents sur le site www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/ : (1) Glossaire; (2) Liste des services non couverts. Tous les termes en lettres majuscules figurant dans cette description revêtent la signification qui leur est donnée dans le glossaire.

Vente directe par Cisco. Si vous avez souscrit ces Services directement auprès de Cisco pour votre propre usage interne, ce document est intégré à votre contrat-cadre de services (MSA), à votre contrat de services avancés (ASA) ou à tout autre contrat de service conclu avec Cisco (le « Contrat-cadre »). Si aucun Contrat-cadre de ce type n'a été conclu entre vous et Cisco, la présente Description de service est alors régie par les conditions générales figurant dans le Contrat de conditions générales, accessible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Si vous avez souscrit ces services directement auprès de Cisco à des fins de revente, ce document est intégré à votre Contrat pour les intégrateurs de systèmes ou à tout autre contrat de service couvrant la revente des Services avancés (le « Contrat-cadre de revente »). Si le Contrat-cadre de revente ne renferme pas les modalités d'achat et de revente des Services avancés Cisco ou les conditions générales analogues, la présente Description de service est régie par les conditions générales du Contrat-cadre de revente, ainsi que par les conditions générales exposées dans le Contrat de conditions générales de revente EDT, disponible à l'adresse suivante : http://www.cisco.com/web/CA/about/doing_business/legal/terms_conditions_fr.html. Aux fins du Contrat susmentionné, la présente description de service doit être considérée comme un Énoncé des travaux (« EDT »). En cas de conflit entre la présente description de service et le Contrat-cadre (ou annexe ou entente équivalente), cette description de service fait foi.

Vente par un revendeur agréé Cisco. Si vous avez souscrit à ces Services auprès d'un revendeur agréé Cisco, ce document n'a qu'un caractère informatif et ne constitue en aucun cas un contrat entre vous et Cisco. Le contrat (s'il y a lieu) qui régit la prestation de ce Service est celui établi entre vous et votre Revendeur agréé Cisco. Votre Revendeur agréé Cisco doit vous fournir ce document. Vous pouvez également en obtenir une copie, ainsi que d'autres descriptions des

services proposés par Cisco, à l'adresse suivante : www.cisco.com/ca/aller/descriptionsduservice/.

Service d'évaluation du Réseau mobile de transmission par paquets prêt pour le marché

Résumé du service

Cisco effectuera la démonstration de faisabilité d'une (1) fonction de réseau fonctionnant sur ASR5000 dans le laboratoire du Client ou dans l'environnement de test adapté à l'utilisateur pour démontrer jusqu'à trois (3) services intégrés mutuellement convenus (par exemple, le filtrage du contenu, un chargement amélioré, le contrôle de la qualité de service (QOS), le contrôle des politiques de pare-feu/de la traduction d'adresses réseau (NAT), etc.). Le Client s'engage à informer Cisco par écrit de la (1) fonction de réseau qu'il a choisie à partir de la liste suivante : PDSN, HA, GGSN, PDIF, PDG, P-CSCF, I-CSCF, PGW, SGW, ASNGW, ou TTG.

Ce service d'évaluation prêt pour le marché comprendra les produits Cisco suivants :

- Discussion sur la planification
- Liste des éléments à tester
- Configuration et intégration de la fonction réseau ASR5000
- Réalisation des tests
- Rapport sur l'analyse du réseau

Lieu de la prestation

La prestation des Services au Client s'effectue sur site et à distance.

Discussion sur la planification

Responsabilités de Cisco

- Organiser une (1) séance sur site pour présenter, discuter et recueillir des renseignements sur la démonstration de faisabilité. Les renseignements peuvent comprendre les suivants :
 - Caractéristiques et capacités des équipements
 - Considérations relatives à la conception
 - Services intégrés
 - Points de contact pour l'intégration

- Flux d'appels
- Exigences relatives à la configuration des équipements, p. ex. renseignements sur les groupes d'utilisateurs, adresse IP et renseignements sur le réseau local virtuel (VLAN)
- Convenir avec le Client des services intégrés.
- Fournir au Client les dépendances et les exigences externes à l'ASR5000 que ce dernier doit satisfaire pour l'exécution du test.
- Documenter et publier les notes de réunion.
- Un seul interlocuteur technique est prévu pour le Client.

Responsabilités du Client

- Mettre à la disposition de Cisco les coordonnées du chef de projet (PM) et du responsable technique du Client.
- Veiller à ce que les principales parties prenantes, notamment l'équipe du Client ou du fournisseur tiers puissent assister à la séance et aux réunions programmées.
- Préparer les renseignements suivants et les communiquer à Cisco au cours de la réunion sur site :
 - Caractéristiques et capacités des équipements
 - Considérations relatives à la conception
 - Services intégrés
 - Points de contact pour l'intégration
 - Flux d'appels
 - Exigences relatives à la configuration des équipements, p. ex. renseignements sur les groupes d'utilisateurs, adresse IP et renseignements sur le réseau local virtuel (VLAN)
- Convenir avec Cisco d'un maximum de trois services intégrés.
- Veiller à répondre aux exigences et aux dépendances, tel que Cisco les a fournies, afin de permettre à Cisco d'exécuter les cas de test.

Liste des éléments à tester

Responsabilités de Cisco

- Créer et fournir une liste des scénarios de test proposés avec une courte description dans la liste des éléments à tester (TOL) selon la discussion et les renseignements de planification fournis par le Client. La TOL met l'accent sur la vérification des fonctionnalités clés de la fonction de réseau sur ASR5000 et les services intégrés associés.
- Cisco utilisera des tableurs pour recueillir les renseignements d'ingénierie (AFA), établir la liste des éléments à tester et noter les résultats des tests.
- Consultez la TOL avec le Client pour la commenter et l'approuver.

Responsabilités du Client

- Passer en revue la TOL dans les trois 3 jours ouvrables suivant sa réception.
- S'assurer que les dépendances et les exigences externes à l'ASR5000 pour le test sont respectées.

Configuration et intégration de la fonction réseau ASR5000

Responsabilités de Cisco

- Créer et convenir avec le Client des configurations de l'ASR5000 conformément à la liste des éléments à tester convenue et à la discussion de planification.
- Configurer l'ASR5000 comme convenu.
- Assurer la connectivité de base aux voisins du tronçon suivant.
- Assurer la connectivité du point de contact au niveau de l'application.

Responsabilités du Client

- Examiner et convenir des configurations étendues par Cisco aux fins de l'ASR5000.
- Effectuer l'installation du matériel physique, monter sur bâti, alimenter et câbler l'ASR5000.
- S'assurer que les dépendances et les exigences de l'équipement en dehors de l'ASR5000 sont satisfaites dans les délais convenus.

Réalisation des tests

Responsabilités de Cisco

- a) Exécuter la liste des éléments à tester convenue en laboratoire ou dans l'environnement adapté à l'utilisateur. Les deux parties conviennent que seul un cycle de tests sera effectué.
 - b) Saisir et consigner les résultats du test.
- Fournir jusqu'à deux (2) jours ouvrables d'assistance à distance consécutifs à partir du jour ouvrable suivant la fin de l'exécution de tests.

Responsabilités du Client

- Le Client et le chef de projet devront identifier, faciliter et planifier les ressources Client nécessaires à la validation du test.
- Fournir les équipements de test et ressources éventuellement nécessaires qui peuvent être nécessaires à la réalisation des tests.

Rapport sur l'analyse du réseau

Responsabilités de Cisco

- Fournir un rapport d'analyse réseau reposant sur les données extraites de l'ASR5000, y compris les tendances des abonnements et du trafic, sur une période d'une semaine maximum.

Responsabilités du Client

- Consulter le rapport d'analyse réseau dans les deux (2) jours ouvrables.

- S'assurer de la présence de trafic en direct/adapté à l'utilisateur sur l'ASR5000 à la fin de l'exécution de tests afin de permettre à Cisco de fournir le rapport d'analyse réseau.

Responsabilités générales du Client

- Tous les renseignements (notamment les conceptions, les topologies et les exigences) que le Client fournit sont supposés être à jour et valides pour son environnement actuel. Les Services réalisés par Cisco sont basés sur les renseignements fournis à ce dernier par le Client au moment des services.
- Le Client reconnaît que l'achèvement des Services dépend du fait qu'il s'acquitte de ses responsabilités, comme indiqué ci-après.
- Identifier le personnel du Client et définir le rôle de chacun dans la participation aux Services. Les membres d'un tel personnel peuvent comprendre, sans toutefois s'y limiter, les spécialistes en ingénierie de planification et de conception de l'architecture et les spécialistes en ingénierie de réseau.
- Veiller à ce que le personnel du Client soit disponible pendant l'exécution des Services pour fournir des renseignements et participer aux séances de collecte de renseignements prévues (entretiens, réunions ou conférences téléphoniques par exemple).
- Les services d'assistance fournis par Cisco se limitent au conseil, à l'assistance et à l'orientation techniques.
- Sauf disposition contraire prise entre les parties, veiller à ce que toute demande de renseignements ou de documentation en lien avec les Services et formulée par Cisco soit satisfaite dans les deux (2) jours ouvrables.
- La configuration d'environnement (bâti/alimentation/câble) à l'aide de tout matériel ou équipement radio de test pertinent est de la responsabilité du Client utilisant l'EU.

- Le rapport d'analyse réseau sera fourni uniquement s'il y a du trafic en direct/adapté à l'utilisateur sur l'ASR5000. Les deux parties conviennent que le trafic pourra être observé sur l'ASR5000 au plus tard une semaine après la fin de l'exécution de tests.
- Le test de démonstration de faisabilité sera axé sur les fonctionnalités clés et limité à 50 scénarios de test.
- Le Client reconnaît que les tests de performance seront hors du champ d'application.
- Fournir l'alimentation, le bâti/la pile et le câblage de l'ensemble du matériel.
- Fournir un chef de projet et un interlocuteur technique privilégié pour les Services ainsi que l'accès aux personnes autorisées pendant l'exécution du projet.
- Appliquer tout changement nécessaire de l'équipement en dehors de l'ASR5000.
- Le Client comprend et accepte expressément que les Services seront exécutés dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours civils à compter de l'envoi d'un Bon de commande à Cisco pour les Services décrits aux présentes.

Facturation et achèvement

Facturation

Les Services sont facturés après leur réalisation.

Achèvement des Services

Cisco informera le Client par écrit une fois les Services réalisés. Le Client devra accuser réception de cette notification dans les cinq (5) jours ouvrables et attester par écrit que Cisco a bien réalisé les Services. Si le Client ne confirme pas la réalisation des Services ou ne justifie pas le refus des Services dans les cinq (5) jours ouvrables, la réalisation des Services est considérée comme acceptée conformément à la présente description de service.